
LA COOPÉRATION DES IDÉES

LES UNIVERSITÉS POPULAIRES

Les Universités populaires vont se fonder. Il serait donc oiseux d'en parler trop souvent ici. Nous préférons agir que discourir. Mais il est des choses qu'il faut dire.

Au fur et à mesure que notre belle association se développe et que les obstacles matériels s'aplanissent, d'autres obstacles surgissent, qui viennent des hommes.

Nous l'avons dit : Nous ne faisons pas du patronage ni du prosélytisme ; nous ne nous proposons pas de mettre au front du travailleur des œillères de telle forme ou de telle couleur : nous voulons arracher toutes les œillères, découvrir tout l'horizon, faire œuvre de libération intellectuelle et morale. Il semblerait qu'une telle entreprise dût enthousiasmer toutes les bonnes volontés et rallier tous les esprits. Eh bien ! il en est qui se refusent à cette lumière émancipatrice, et ce ne sont pas ceux qui ont le moins souvent aux lèvres les mots sublimes.

De cela, nous avons de nombreux témoignages. Qu'on nous permette d'en publier quelques-uns. Ils valent d'être savourés. D'abord cette lettre que nous écrit un de nos bons amis, secrétaire de rédaction d'un grand journal de province :

« ... Sans vous en aviser (je n'en ai pas eu le temps), j'ai tenté de faire émettre par les conseils généraux de V..., de X..., de Y... et de Z... un vœu en faveur de vos Universités populaires. Veste complète. On a opposé à votre projet les objections les moins concevables : « C'est une œuvre cléricale ». — « Il y a là des fondateurs de nouvelles religions ». — « Nous ne voulons pas favoriser des curés défroqués ». — « Cette machine-là donnerait encore de l'importance aux Parisiens ». — « Nous ne voulons pas faire de la politique au profit de M. X... (un des membres de votre bureau), etc., etc. — Dieu que c'est bête des conseillers généraux ! A X..., je me heurte à une force d'inertie, à un égoïsme implacables... Des socialistes auxquels j'ai parlé de l'œuvre m'ont dit qu'ils ne voulaient agir que par eux-mêmes, n'être sous la dépendance de personne, et n'avoir à faire qu'avec ceux qui leur conviennent. Presque aussi stupides que des conseillers généraux. »

Cette lettre est délicieuse, n'est-ce pas ? Il y a mieux.

Voici un journal protestant. Il annonce notre projet avec sympathie. Il reconnaît notre libre esprit. Et il ajoute : « Cette éducation du peuple semble bien se placer en dehors du christianisme : cette « cathédrale » entendra sans doute de belles leçons de charité, de solidarité humaine ; on y parlera peu du salut par la foi... Les chrétiens occuperont dans la nouvelle Université un peu la place qu'ils voudront prendre eux-mêmes. Cependant, je crois bien que l'Université populaire sera plutôt le « Palais du Peuple » que la « Cathédrale » du peuple ;

qu'on aura peine à en bâtir la flèche et le chœur. J'aurais voulu que cette cathédrale du peuple eût été bâtie et depuis longtemps déjà par les chrétiens. »

Un autre journal, catholique celui-là, nous reproche de ne pas prêcher la résignation aux malheureux. Il désirerait fonder à côté des nôtres, contre les nôtres sans doute, l'Université populaire française. Et il dénonce « l'athéisme de certains faux bergers de doucereux aspect, qui se sont alliés aux pires anarchistes, pour fonder les Universités populaires ».

Un autre journal, catholique également, conclut : « Si beaucoup de catholiques appliquaient à l'Université populaire le zèle que témoignent les israélites et les protestants, nul parti et nulle confession ne pourrait cependant être tenté de confisquer l'œuvre à son profit... Fonder une Université populaire catholique? Mais le titre seul risquerait d'en écarter le peuple, à Paris surtout. Et puis le travail est immense. Ne vaudrait-il pas mieux ne pas boudier ? »

Qu'on nous pardonne ces extraits nombreux. Ils sont bien caractéristiques d'un état d'esprit curieux. Remarquons d'ailleurs qu'ils sont tirés d'articles écrits par des lettrés, sympathiques en somme à l'œuvre entreprise. Pour terminer, nous prendrons donc d'un article publié par un journal anarchiste, qui atteste, avec moins de culture chez son auteur et plus de brutalité, un état d'esprit identique, ces extraits : « *Coopération des idées*, masque habilement choisi pour cacher la coopération des intérêts : propriétaires et autoritaires ligués pour détourner les masses des idées nouvelles ». (1) On nous accuse encore de ne faire « ni des partisans, ni des révoltés, mais des hommes », de nous refuser à « tout prosélytisme ». « Nous ne pensons pas, y est-il déclaré sérieusement, que la science soit indispensable à qui lutte pour transformer le monde. Autrement il faudrait se résigner à laisser toute espérance... Les générations futures pourront seules connaître les jouissances intellectuelles auxquelles nous aspirons. »

Cela suffit. Chacun fera les commentaires qui conviennent. Il y a du champ.

Le résultat immédiat? Ce sera une éclosion absurde d'« universités » et d'« écoles » qui somme toute ne seront que des chapelles où l'on officiera selon le rite du lieu. Les petites vanités et les grossiers sectarismes vont se donner du jeu. Mais elles disparaîtront comme elles sont nées. L'hypocrisie sectaire ni la simple vanité ne sont des forces qui font vivre. (2)

Quant à nous, quelles que soient les difficultés du début, nous vivrons. Les Universités populaires ne feront pas de l'enseignement pour tel credo; elles ne feront pas du dressage d'après telles formules. Elles répandront de la vérité, et par cela, elles feront l'éducation éthique-sociale du peuple, elles feront des hommes. Il faut en finir avec ceux qui, malgré les grands mots qu'ils prononcent, ne poursuivent que leur intérêt propre ou celui du syndicat dont ils font partie. Notre œuvre aura ce résultat indirect, précieux néanmoins, de les dé-

(1) Les « idées nouvelles » pour ce rédacteur sont les violences antéhistoriques et un fatalisme abrutissant que rejetteraient les nègres du centre de l'Afrique.

(2) On pourrait croire que nous sommes à une époque de farouche fanatisme. Il n'en est rien. Notre sectarisme irréductible ne s'affirme que lorsqu'il s'agit de l'intérêt général. Lorsque notre intérêt particulier entre en jeu, nous sommes de la meilleure composition qui se puisse imaginer, — voire jusqu'à la platitude. Nous sommes des sceptiques sectaires. A cela nous savons d'ailleurs trouver les meilleures raisons du monde. La logique rend de grands services aux consciences vagues. En résumé, nous avons des convictions plutôt pâles, avec un esprit très étroit. Il faut changer cela : faire des convictions fortes avec un esprit large et compréhensif. Ne ménageons pas les sectaires : ils n'ont même pas l'excuse de la sincérité et du désintéressement.

masquer, ces sectaires, et de dénoncer sous le clinquant du verbe la misère de l'âme.

Jusqu'à présent les socialistes sont restés à l'écart. Pourquoi ? Est-ce parce que nous nous refusons à toute action électorale ? Leur place serait parmi nous cependant. Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés qui aspirent sincèrement au mieux social. Des événements récents ont montré combien les vieilles classifications politiques étaient fausses. Il y a des révolutionnaires qui ont une mentalité et des instincts de Négritos, et il est des conservateurs qui sont vraiment des hommes de progrès et de liberté. L'union des bonnes volontés travaillant à la formation d'une société régénérée nous révélera encore mieux ces contradictions troublantes. Nous ne poursuivons pas la réalisation d'un électisme confus, comme pourraient le supposer des esprits superficiels, seulement nous voulons une humanité meilleure, et nous le voulons avec une telle intensité de volonté, que nous ne nous arrêtons pas à distinguer les étiquettes de ceux qui le veulent avec nous. Mais qu'on ne s'y trompe point, nous sommes les adversaires les plus acharnés de tous ceux qui, par intérêt ou préjugé, aspirent à un absurde recul ou à l'exploitation intellectuelle, politique, morale ou sociale du peuple. Nous voulons toute la justice, et toute la liberté, et aussi toute la vérité pour tous.

Si nous ne sommes pas de ceux qui disent au travailleur : « Ne prends que la liberté que nous te préparons, n'acclame que la vérité qui est nôtre, ne répète que nos formules et ne suis que nos préceptes », — nous sommes de ceux qui lui disent franchement, du cœur et des lèvres : « Vois toute la vérité que connaissent présentement les hommes, tâche d'en augmenter la somme; prends toute la liberté dont tu es capable, et fais effort sur toi-même constamment, pour accroître encore cette capacité; jouis de toute la beauté créée, et tâche d'en créer d'autre, dans les choses et dans ta vie; et après avoir formé, éclairé, discipliné ta conscience et ta volonté, écoute ta conscience, et n'écoute qu'elle, et agis; n'accepte pas toutes faites nos croyances : élabore la tienne, elle sera meilleure, parce que plus vraie, plus vivante; tu peineras, tu souffriras dans ta chair : nous ne venons pas te prêcher ni la résignation, ni la lâcheté, mais l'effort; il n'y a plus de miracles : c'est par l'effort seul que tu peux vivre ta vie d'homme, et t'affranchir ; dans le chaos du relativisme qui nous étreint, il n'y a qu'une certitude, c'est que tout effort que tu accomplis pour ton élévation morale et intellectuelle ne peut produire que du bien, plus de justice, sous quelque forme sociale que ce soit. »

Nous nous posons, par notre action, dès ce jour, comme les adversaires résolus, implacables de toutes les doctrines de lâcheté.

Nous ne sollicitons point des compromissions ni des atténuations aux convictions. Nous voudrions au contraire que chacun vint parmi nous avec toute la force de sa foi, mais aussi avec tout le respect qu'on manifesterait à la sienne pour la foi des autres. Que chacun exprime ce qu'il croit, et soit entièrement ce qu'il est, mais qu'il le soit avec un esprit d'humanité qui met au-dessus de tout le bien suprême de tous, et la vérité, et la justice, et la liberté.

C'est là qu'est l'originalité féconde de ce que nous entreprenons. Nous sommes des hommes qui, simplement, se proposent de servir les grands principes de notre monde moderne comme des hommes, au lieu de nous en servir comme des rhéteurs et des politiciens; nous sommes des hommes qui ne se préoccupent point dans la pratique de ce qui pourra résulter d'un progrès général de l'humanité, et qui vont avec tant de force et de sincérité vers ce but de leurs

efforts qu'ils lui sacrifient volontiers, à l'avance, leur orgueil intellectuel, leurs présomptions, et la pauvre vanité de leur pauvre logique (1)...

G. DEHERME.

La Réforme de l'Enseignement Secondaire

(Suite). — Voir n° 40.)

VI.—Instruction. Difficultés de la question

Le peuple qui a les meilleures écoles est le premier peuple ; s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain.

(JULES SIMON.)

Dire que l'importance de l'éducation est supérieure n'est pas nier celle de l'instruction. Sans doute une société vit avant tout par la sensibilité et la volonté, mais l'intelligence joue bien son rôle. Nous allons chercher maintenant le meilleur moyen de meubler cette intelligence, ce qui est l'instruction proprement dite, et de la forger ce qui serait plutôt encore de l'éducation.

De là une première difficulté. Vaut-il mieux forger ou meubler ? Dans le premier cas, on augmente le travail de l'élève, dans le second celui du maître ; dans l'un on pousse à un système de connaissances peu étendues mais systématisées personnellement autant que possible, dans l'autre à un système de connaissances vastes, encyclopédiques ; dans l'un on enlève à peu près toute importance aux programmes et on fait faire des vers grecs aux futurs Gladstone et aux futurs Palmerston, dans l'autre on est obligé d'aménager avec soin la théorie des programmes pour éviter les pertes de temps et obtenir une sorte de culture intensive des mémoires.

Autre difficulté. L'externat qui présente tant d'avantages au point de vue de l'éducation est inférieur au point de vue de l'instruction ; l'interne travaille mieux, plus longtemps, plus méthodiquement, plus pratiquement. Par contre si l'internat urbain a tant d'inconvénients de tout genre et sur lesquels il est à peine utile d'insister, l'école type, le collège idéal, devant être à la campagne,

(1) Nous ne pouvons annoncer encore toutes les tentatives qui se font en ce moment en province pour fonder des universités populaires. Nous devons attendre qu'elles se soient affirmées dans l'esprit large et vivifiant que nous venons d'indiquer. Nous nous contenterons de rappeler que des Universités populaires vont se fonder à Lyon, Marseille, Bordeaux, Beauvais, etc. Celle de Paris ouvrira ses portes le 1^{er} octobre prochain. Nous prévoyons également pour cette date la formation d'autres groupes de la *Coopération des Idées*. Signalons déjà celui de la rue Monge, 60, fondé par M. Bourderie, et qui se réunit dès maintenant le mardi et le jeudi. Nos amis ont le devoir de contribuer à son développement. Ils doivent d'abord aider ceux qui s'inspirent de notre esprit et de notre programme en prenant notre titre et en donnant leur adhésion formelle à notre association. Notre titre est un programme. Nous nous organiserons pour cela.

Notre groupe de la rue Paul Bert interrompra ses causeries à partir du 1^{er} juillet. Il les reprendra le 1^{er} octobre prochain dans le local de l'Université populaire.

ne pourrait être qu'un internat, mais avec la liberté la plus large et la clé des champs toujours en main des élèves.

Troisième difficulté. En France il n'y a pas de liberté d'enseignement. Il y a un monopole partagé. Contre l'Etat, les congrégations religieuses ont seule été assez fortes pour soutenir la concurrence, tous les établissements libres ont sombré. Il y a donc un état de « duel » qui s'oppose à la plupart des réformes. Supposez que l'Etat supprime ses internats urbains, les maisons religieuses garderaient les leurs et bénéficieraient des pertes que feraient les lycées. De même si les professeurs de l'Université voulaient substituer à la préoccupation du baccalauréat le souci d'une éducation harmonieuse et vraiment supérieure, la clientèle des « boîtes à bachot » augmenterait sensiblement aussitôt.

Quatrième difficulté. L'instruction en France est toujours liée aux examens ; tant que le baccalauréat sera tel qu'il est, le système actuel d'enseignement subsistera, avec ses mementos, ses compositions, ses concours. Et le baccalauréat lui-même est subordonné à d'autres examens ; tant que les examens de St-Cyr, Polytechnique, Centrale et autres grandes écoles seront ce qu'ils sont, le baccalauréat sera aussi ce qu'il est. Dans chaque lycée en effet, il y a le groupe de ceux qui visent précisément à ces écoles, le groupe plus nombreux de ceux qui font leurs classes dans l'idée de s'y présenter éventuellement, et ces groupes font la loi au reste des élèves.

Cinquième difficulté. En matière d'instruction comme en tout, il y a ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas. Des esprits bien intentionnés proposent de supprimer le baccalauréat et de le remplacer par une épreuve de passage d'une classe à l'autre ; ils ne semblent pas se douter que c'est octupler ou décupler le mal actuel. D'autres proposent de supprimer tel ou tel ordre d'études pour alléger l'élève ; ils ne voient pas que si le nombre des heures de classe ou d'étude reste le même, le travail de l'élève ne changera pas ; au lieu de faire un devoir grec et un devoir latin, il fera deux devoirs latins, voilà tout. D'autres encore proposent de remplacer telle étude d'une utilité peu immédiate, comme les langues mortes, par une étude d'une utilité plus visible, la physique ou le droit usuel ; ils ne voient pas qu'en allant au fond des choses, la réforme consistera à remplacer un certain nombre de versions, exercice personnel à l'élève, lui demandant un effort propre, par un nombre correspondant de leçons qu'il devra apprendre plus ou moins par cœur et qui exerceront davantage sa mémoire, mais certainement moins son intelligence.

Sixième difficulté. Dans un pays centralisé et systématisé comme la France, l'instruction dépend de bien des choses. Actuellement elle dépend surtout de l'organisation militaire. La production de certains diplômes équivaut à une réduction de 2 ans sur 3 de service militaire ; quel est l'homme qui ne s'empressera pas de les acquérir pour éviter ces deux ans de caserne ? Tous les projets de réforme de l'enseignement secondaire seront vains tant qu'on ne détruira pas cette prime au diplôme qu'établit la loi actuelle. Les plus convaincus ennemis du baccalauréat ès-lettres et du doctorat en droit passeront ces examens et les feront passer à leurs fils pour se soustraire aux deux ans de corvée qui les guettent.

VII. — Instruction et service militaire

Il n'est pas besoin d'une grande âme pour faire un héros, il est besoin d'une âme créée par Dieu qui veuille ne pas mentir à son origine. (CARLYLE).

Point de régénération nationale sans une régénération morale. Point de régénération morale sans une éducation énergique s'occupant à la fois de tout l'homme et de tout le peuple. (FICHTE).

Donc, avant tout, modification de la loi militaire actuelle.

Les législateurs qui ont voté cette loi auraient voulu se donner les pires apparences qu'ils ne s'y seraient pas pris autrement. Ils posent en principe l'égalité du service militaire pour tous, et aussitôt ils créent un privilège en faveur de certains diplômés que leurs fils seuls, ou les fils des contribuables de leur classe, peuvent acquérir. Comme c'est la même classe qui remplit les fonctions publiques, et qu'un bourgeois français sur deux ou trois est fonctionnaire, on ne voit guère la différence qu'il y a entre les ordres privilégiés d'autrefois entretenus par le peuple et les classes lettrées ou aisées actuelles, sauf celle-ci que la noblesse tenait à honneur de porter les armes et que ses héritiers cherchent à s'exonérer de l'honneur.

Cette question du service militaire sort du cadre de cette étude, et pourtant il faudrait la résoudre avant de traiter la réforme de l'enseignement. Des voix autorisées se sont déjà élevées en faveur du service d'un an ; les officiers qu'on interroge sur ce point, plus psychologique encore que militaire, avouent que pendant les cinq premiers mois de service, le soldat apprend son métier, se perfectionne, s'améliore, mais qu'à partir de ce cinquième mois, il stagne ou rétrograde devient « carottier » et « tireur au flanc ». Si ceci était exact, il faudrait tout de suite réduire le service à six mois, avec des appels successifs d'un mois ou deux les années suivantes. Quand les soldats savent le maniement de leur arme, ce qui s'apprend en quelques semaines (et ce que ne savaient pas d'ailleurs nos mobiles de 1871, d'où leurs défaites) ils se différencient uniquement par leurs qualités morales, confiance, courage et sang-froid ; des troupes improvisées (à condition, encore, que ce ne soit pas des cohues ignorant l'art de tirer un coup de fusil) peuvent très bien avoir raison de vieilles troupes entraînées, si elles ont des qualités morales supérieures.

En tout cas, et en laissant de côté cette question du service militaire, il importe qu'il y ait vraiment égalité devant la loi. Un système de libérations individuelles, au régiment, après épreuves, serait en dépit des inconvénients, préférable au système actuel qui pousse tous les jeunes gens, fatalement, vers les diplômés qui leur vaudront exonération de ces sortes de travaux publics.

Je préférerais même le système de vraie égalité dont je parle à un chassé-croisé de privilèges qui, au lieu de s'adresser, comme aujourd'hui, à des bacheliers ou à des licenciés, favoriserait des colons, des chefs d'industrie, des patrons. Sans doute l'effet produit serait bien préférable à l'actuel ; je crois toutefois que tout régime de protection artificielle est mauvais ; des colons qui s'expatrieraient pour éviter la caserne ne seraient pas de bons colons. Mais ce qu'on peut demander, c'est qu'on supprime le système présent qui, créant un privilège pour de plus ou moins lettrés, nuit par contre-coup aux autres, et même trouve moyen, on le sait, de favoriser le Français qui va s'établir à l'étranger au détriment du Français qui va s'établir aux colonies. Un temps de service réduit mais égal pour

tous en principe, avec des tempéraments individuels et non collectifs, me semble être de beaucoup la solution meilleure.

VIII. — Faut-il meubler l'esprit ou le forger ?

Tous les jeunes Français dans les lycées sont dressés pour faire des hommes de lettres parisiens.

(MAURICE BARRÈS).

Le pire des livres d'éducation, c'est le manuel.

(ALEXIS BERTRAND).

La seule chose sérieuse et formidable dans la nature c'est une volonté. Quand un dieu veut se mettre en campagne, les cailloux eux-mêmes prennent des ailes pour lui servir de coursiers.

(EMERSON).

La question est importante non seulement au point de vue de la bonne direction des efforts, mais aussi, nous l'avons déjà indiqué, au point de vue de l'établissement des méthodes et des programmes.

Qu'on en juge encore : S'il s'agit de meubler l'esprit plus que de le forger, le but de l'enseignement devient de fournir à l'élève le plus grand nombre de connaissances possible sous la forme la plus assimilable possible ; l'idéal devient alors le *memento* concis, substantiel, à la fois clair dans les grandes lignes et minutieux dans les détails ; tout ce qui est travail personnel de la part de l'élève est par suite du temps un peu perdu, l'important étant d'emmagasiner le plus de connaissances qu'on pourra. C'est de cet idéal que se rapproche notre système actuel avec ses tendances encyclopédiques.

En outre, et comme il est impossible de tout savoir, les programmes donneront la préférence, parmi les connaissances accessibles, à celles qui sont le plus utiles, et le fait est que tous les partisans des méthodes d'enseignement dites pratiques, utilitaires, etc., cherchent, suivant notre mot, à meubler l'esprit plus qu'à le forger. De là des conséquences assez importantes.

Après la lecture, l'écriture et le calcul qui forment le minimum indispensable dans l'une comme dans l'autre théorie, ce qu'il y a de plus utile, ce sont des notions de médecine et d'hygiène usuelles, la santé étant le plus précieux des biens. Ensuite ce sont des éléments de droit usuel : droit pénal, savoir ce qui est permis et ce qui est défendu ; droit civil, question de filiation, de famille, rapports entre propriétaires et locataires, entre fournisseurs et clients ; droit commercial usuel, science financière élémentaire, droit administratif, etc. Ensuite, c'est l'ensemble de ces connaissances courantes qu'on trouve dans les dictionnaires de la conversation : un peu d'histoire et de géographie, pour ne pas commettre de trop fortes bévues, un peu de physique et de chimie pour savoir comment marchent les locomotives, arrivent les télégrammes, se fabrique la chaux ou la soude, un peu de mathématiques pour résoudre d'autres problèmes que ceux de la règle de trois. Sur cette base commune satisfaisante, chacun établira son éducation technique et professionnelle ; pour ceux qui seront en relations avec l'étranger, la connaissance d'une ou plusieurs langues vivantes, y compris le volapuck, sera de plus fort utile.

Ce qu'on appelle l'enseignement moderne ressemblerait fort à ce programme, si le voisinage de l'enseignement classique ne l'avait poussé à singer, d'ailleurs assez sottement, les programmes de rhétorique et de philosophie. En tout cas,

un enseignement vraiment utilitaire ne devrait comprendre qu'un très petit nombre de matières, ce qui lui constitue un mérite réel :

- 1° Lecture, écriture et calcul ;
- 2° Notions de médecine et d'hygiène ;
- 3° Notions de droit usuel ;
- 4° Notions de connaissances courantes variées ;
- 5° Accessoirement, langues vivantes.

S'il s'agit non plus de meubler l'esprit, mais de le forger, la méthode sera tout autre ; on ne cherchera plus les connaissances utiles mais les exercices profitables, et la hiérarchie de ces exercices sera fort différente.

Ce qui est d'abord le plus facile, et par conséquent le moins profitable, c'est l'exposé des *faits* ; il suffit d'en prendre connaissance. Les faits historiques ou géographiques ne présentent aucune difficulté ; les faits scientifiques demandent un peu plus d'effort, mais une fois compris, leur connaissance est parfaite.

A un degré plus élevé se trouvent les *théories*, les opinions diverses entre lesquelles on doit choisir ; elles sont surtout fréquentes en matière sociale. Quand un livre de droit, d'économie politique, de philosophie, expose ces théories hostiles de façon indifférente, ce qui est rare d'ailleurs, l'élève est obligé de déployer un effort de réflexion pour choisir entre telle ou telle interprétation d'article, entre le libre-échange et la protection, entre le sensualisme et l'idéalisme, etc.

Le *problème* demande plus d'effort encore ; c'est donc un exercice excellent ; ce n'est pourtant pas l'exercice idéal ; il y a dans la solution des problèmes quelque chose de machinal, de répété ; tous les problèmes du même genre se résolvent de même ; les problèmes les plus compliqués se débrouillent par un mécanisme d'esprit analogue au travail des joueurs d'échecs.

La *traduction* à ce point de vue est un exercice bien supérieur, beaucoup plus varié et plus souple, inépuisable en nuances, en satisfactions pour l'esprit ; c'est l'exercice par excellence des enfants, comme le serait pour un Pascal la restitution logique des théorèmes d'Euclide.

On peut traduire de sa langue dans une langue étrangère ou d'une langue étrangère dans sa propre langue ; c'est le *thème* et c'est la *version*. Celle-ci est beaucoup plus intelligente que celui-là pour des raisons subtiles ; il est plus facile de sentir le caractère spécial d'une langue étrangère que de le reproduire soi-même ; par contre, connaissant mieux les ressources de sa propre langue, on arrivera mieux aussi à faire passer en elle le cachet propre de la phrase étrangère ; de là, d'ailleurs, la différence bien connue entre le « fort en thème » qui est réputé lourd et pédant et le fort en version qui ne l'est pas ; c'est que le « fort en thème » ne peut guère, en l'état actuel, (il en était autrement pour les latinistes de la Renaissance) viser qu'à la correction et à une banale élégance, alors que l'autre peut déployer beaucoup plus de finesse, de perspicacité et d'intelligence. Par contre, et sans qu'il soit nécessaire d'insister sur cette évidence, le thème sera beaucoup plus utile que la version si l'on veut apprendre à se servir usuellement d'une langue étrangère, ce qui est le cas des langues vivantes.

Plus spécialement en ce qui concerne la version, il y a une différence profonde entre les langues classiques et les langues vivantes. Toutes les langues vivantes d'Europe sont analytiques et le fait de faire passer une phrase de l'anglais ou de l'allemand, à plus forte raison de l'italien ou de l'espagnol en français, ne demande qu'un travail cérébral médiocre. Au contraire, la tâche de faire passer une phrase d'une langue synthétique, comme le latin plus encore que le grec, en français, exige un effort intellectuel parfois considérable et toujours intéressant.

Qu'on fasse l'expérience sur les premières phrases qui vous viennent à l'esprit : *Lasciate ogni speranza voi ch'entrate*, ou *To be or not to be that is the question*, ou *Quien no ha vista Sevilla no ha vista a maravilla*, etc., toutes ces phrases passent en français, on pourrait dire, de plain-pied. Au contraire qu'on pense aux bribes de latin que chacun peut avoir dans sa mémoire : *Titus dimisit Berenicem invitam invitam*, ou *Sic vos non vobis*, ou *Post hoc ergo propter hoc*, ou *Dignus imperare nisi imperasset* ou tant d'autres, et qu'on essaie de les traduire en conservant le cachet spécial du latin, on verra la difficulté et par suite l'intensité de l'effort intellectuel nécessaire ; cette constatation est si importante qu'elle prime tout. Si on veut assouplir, fortifier et embellir l'esprit, il faut se garder d'abandonner la version latine.

Donc, au point de vue de l'utilité non plus immédiate, mais médiate, nous pouvons établir une hiérarchie tout à fait différente :

- 1° La version latine ;
- 2° Le problème ;
- 3° Les théories susceptibles d'opinions variées ;
- 4° La version de langues vivantes ;
- 5° Le thème de langues vivantes ;
- 6° Le thème latin ;
- 7° L'exposé des faits scientifiques logiquement enchainés ;
- 8° L'exposé des faits scientifiques simples, constatations ou narrations.

D'après l'importance supérieure que j'ai attribuée à l'éducation sur l'instruction, on pressent que c'est de cette hiérarchie que je me rapprocherai quand j'établirai le programme idéal de l'enseignement. Avant cela, il me reste à développer certains points.

(A suivre).

HENRI MAZEL.

LES LIVRES QUI FONT PENSER

Chateaubriand, Michelet, Sainte-Beuve, par *Charles Maurras*

(HONORE CHAMPION, libraire, 9, quai Voltaire)

Comme M. Charles Maurras, je crois qu'il faut rendre la vie à nos anciennes provinces et réagir contre la centralisation jacobine ; mais je souhaiterais que cette vie fût celle de la démocratie de demain, et M. Maurras souhaiterait qu'elle fût celle de l'aristocratie d'hier. Il est fédéraliste avec Le Play, je le suis avec Proudhon. L'un et l'autre, nous voulons sortir du chaos présent, marcher ; mais l'un, c'est, grisé par l'illusion de l'éloignement et du regret, pour retourner vers ce qui fut et ce qui est mort, et l'autre, c'est pour aller, en joie, avec enthousiasme, vers ce qui sera et qui va vivre.

Un gouffre que chaque jour élargit nous sépare ; mais nous pouvons encore nous comprendre. J'avoue que j'éprouve toujours le plus grand plaisir à lire les brochures de M. Maurras. J'aime sa pensée contradictoire, et ses paradoxes m'amuse. Et puis, malgré une affectation d'ironie et de dilettantisme, on sent, chez lui, une conviction, — et par là nous sympathisons. Ce n'est pas de notre faute si nous n'entendons point le positivisme de la même façon.

M. Charles Maurras prend prétexte de ce qu'on a beaucoup parlé, ces temps derniers, de Chateaubriand, de Michelet et de Sainte-Beuve pour philosopher

sur trois idées politiques que ces noms représentent pour lui. « La vieille France croit tirer un grand honneur de Chateaubriand, elle se trompe. La France moderne accepte Michelet pour patron, mais elle se trompe à son tour. En revanche ni l'une ni l'autre des deux France ne nous montre un souci bien vif de Sainte-Beuve ; c'est encore une faute, un Sainte-Beuve peut les mettre d'accord. »

Pour l'auteur, Chateaubriand, c'est l'anarchiste d'en haut : « A ses façons de *craindre* la démagogie, le socialisme, la République européenne, on se rend compte qu'il les appelle de tous ses vœux. Prévoir certains fléaux, les prévoir en public, de ce ton sarcastique, amer et découragé, équivaut à les préparer. » Et voyez, il meurt, au bruit du canon de juin, « dans les délices du désespoir. » Anarchiste, Chateaubriand le fut dangereusement, et ici intervient ce paradoxe : « Je ne suis pas de ceux qui font de vaines différences entre les idées de Jules Simon et celles de Ravachol : ces deux esprits ne connurent que des désaccords de méthode. » — Ce n'est donc pas en Chateaubriand que M. Maurras trouvera la direction qu'il cherche.

On pense bien que ce n'est pas, non plus, en Michelet. Michelet, c'est l'anarchiste d'en bas.

L'auteur n'aime pas notre grand historien, et c'est tout juste s'il lui reconnaît, avec dépit, le génie du cœur. D'ailleurs, il eût pu tout aussi bien « exercer son cœur à jouer aux échecs et à réduire des fractions. »

Michelet n'est pas un émancipateur, un esprit libre : « Je crois entendre un vieil esclave halluciné prendre ses lourdes chaînes pour le myrte d'Harmodius ». Nul ne fut plus serf — il ne se déterminait point par des raisons et par lui-même : « Il cédait, pour l'ordinaire, à ce ramassis d'impressions et d'imagination qui se forment sous l'influence des nerfs, du sang, du foie, des autres glandes. Ces humeurs naturelles le menaient comme un alcool. » M. Maurras, qui n'aime pas la métaphysique, en fait ici, — et non de la meilleure. Il paraît, ici, avoir subi l'influence des colinsiens logocrates, bien plus que celle de Taine et de Renan. « Les bonheurs d'expression, les couleurs vives, les vues perçantes de Michelet ne peuvent tenir la place de la raison ». L'auteur identifie la raison avec le syllogisme. C'est la réduire et la déformer. La raison vraie se rend à la vérité vraie *sentie*, et non à l'erreur *démontrée*. Ni le syllogisme, ni les expédients ne peuvent rien contre ce qui est, — et notre raison saine proclame ce qui est, même contre ce qui devrait être logiquement. L'imagination géniale d'un Michelet brise les cadres de toute logique. La vie est féconde, les formules sont stériles. Le sentiment mène le monde, et c'est lui le créateur ; la logique n'apporte qu'une consécration. Le sophisme n'a rien créé, par contre il a beaucoup nui au développement normal de l'esprit humain.

Michelet, c'est l'avènement aux lettres françaises des classes inférieures de la nation. C'est l'intrusion des mineurs, des enfants, des « petits barbares ». Je ne sais ce qu'étaient, avant 1789, les ancêtres de M. Maurras, et s'ils avaient d'autres droits que celui d'être rossés par les valets des nobles, mais je me permettrai de lui faire remarquer que, parmi les « petits barbares », il en est qui ont fait quelque bruit dans le monde. Je ne citerai que son maître en fédéralisme, fils d'un tonnelier comme Veuillot et d'une servante de ferme, le typographe P.-J. Proudhon, qui valait bien, je suppose, pour les idées générales, l'ordre et la dialectique, M. Melchior de Vogüé. Et si l'on peut reprocher à Michelet, « au Jules Verne, mystagogue et sociologue » de faire de la pensée avec son cœur, certes, on ne pourrait faire ce reproche aux gentilshommes de lettres, —

ce qui ne veut pas dire, au surplus, qu'ils en fassent avec leur cerveau. Entendez plutôt qu'ils n'en font pas du tout.

Le démocrate qu'est Michelet exaspère M. Maurras : « Il jette un grand pays pensant, une race active et féconde, en proie au bon plaisir de ses gueux niais et féroces ». Michelet nous a donné « l'impatience de l'ordre et la furie de l'égalité », — il nous conduit ainsi à la révolte, à la confusion, à la dégénérescence. Si c'est là ce que réserve l'avenir à notre pays, je crois qu'il faudra bien plus l'imputer à la faiblesse des caractères, à notre misère morale qu'à Michelet, ou à ce que l'auteur appelle notre misère logique.

C'est donc en Sainte-Beuve qu'est le salut, en cet homme « qui ne brille point par le caractère, qui laisse assz vite entrevoir les basses parties de son âme. » On l'« aimera avec précaution », et l'on « oubliera le peu que fut sa personne. » De Sainte-Beuve, Nietzsche avait déjà dit : « Il n'a rien qui soit de l'homme, il est plein de petites haines contre tous les esprits virils .. Il erre çà et là, raffiné, curieux, aux écoutes. Un être féminin au fond... Ses instincts inférieurs sont plébéiens. — Révolutionnaire, mais passablement contenu par la crainte. » Et c'est cela que préfère M. Maurras à la splendeur d'un Chateaubriand et à la chaleur d'un Michelet. Voilà qui surprendra.

Sainte-Beuve, nous dit l'auteur, « à défaut d'une doctrine formulée, laisse au monde son répertoire de réalités bien décrites, ses leçons d'analyse, et l'idée de traiter des œuvres de l'esprit en naturaliste et en médecin. » Un pays peut-il trouver là une direction suffisante pour ses activités ? Est-ce là un maître — cet androgyne — pour nos énergies, impatientes de se manifester, et non point de s'épuiser ? — Si oui, notre pays est bien bas, — et je le plains fort d'être livré aux esprits disciplinés par la logique des jésuites, rejetant la science pour l'empirisme, les principes pour les expédients, — et guidés par un tel maître. Certes, « s'il est très vrai que l'analyse décompose pour découvrir l'ordre de la composition, il n'est point vrai que cette décomposition cette anatomie soient stériles pour la vie active et ne fassent que nous montrer l'ordre de ce qui est ou le mécanisme des composants. L'analyse fournit les éléments d'une recombinaison. » Mais l'auteur oublie qu'à notre époque ces éléments ne manquent point, et que c'est précisément la puissance de reconstitution et de synthèse qui fait défaut, — et là il y faut autre chose que des leçons de logique bien apprises. En somme ce que M. Maurras apprécie surtout en Sainte-Beuve, c'est l'ataraxie. Eviter ce qui peut égarer, troubler et meurtrir notre âme, et partant la rendre féconde ; la conserver et l'engraisser, la ouater : c'est là toute l'hygiène intellectuelle. L'enfantement est une douleur et une maladie pour l'individu comme pour la société. Eh bien ! j'en connais qui nomment cela de la lâcheté. Et ceux-ci, ils proclament la beauté de l'effort qui fatigue, mais qui élève ; la grandeur de la recherche qui fait errer, mais qui fait trouver ; l'héroïsme de la lutte pour le bien qui blesse, mais qui purifie. Et ils ne sauraient justifier Sainte-Beuve de « s'être séparé des hommes de la seconde République pour se ranger à la contrainte impériale » par peur, et il leur importe peu que sa raison ait approuvé, sans réserves, par la suite, sa lâcheté. Ils savent que notre raison s'accommode toujours bien avec nos instincts et nos vices, lorsque la conscience n'intervient point. Cette raison-là est à la portée du dernier des « petits barbares ».

M. Maurras n'aime pas la curiosité scientifique. Il la considère comme une pure monomanie, et il en appelle aux positivistes. Par contre, il fait l'apologie de l'empirisme organisateur. Il fallait s'y attendre. Car cet empirisme nous enseigne que « l'ordre des sociétés, de quelque façon qu'on l'obtienne, importe plus que

la liberté des personnes, puisque cela est le fondement de ceci. » En est-il bien sûr ? M. Maurras me paraît dépourvu de toute psychologie collective et de discipline sociologique. L'ordre des sociétés, dans l'état actuel du psychisme social ne se peut obtenir que par la justice et la garantie de la liberté individuelle. Il ne suffit point de s'assimiler les formules positivistes, il faut les creuser et voir l'esprit. Il faut surtout les développer.

L'Empirisme peut « louer, comme normale, une saine mesure d'insensibilité morale et physique », la sociologie la réprouve, — et lorsqu'il s'agit de société, c'est la sociologie qui importe, non la logique. Et si tout cela accumule les obstacles pour l'établissement de l'ordre, il n'en est pas moins vrai que cela développe en proportion nos énergies pour les surmonter, qui établiront un ordre supérieur plus stable, puisque basé sur des principes et non sur la compression d'en haut et l'ignorance ou l'avachissement d'en bas. De même si les découvertes scientifiques troublent l'ordre logique sur lequel notre esprit aimait à se reposer, il n'en est pas moins vrai qu'elles préparent un ordre logique supérieur puisque plus rapproché de la vérité.

Revenons à Sainte-Beuve. M. Maurras conclut : « Une fête nationale de Sainte-Beuve ne me semble point une pure imagination ».

Et le peuple ? « Ce n'est pas la noblesse et l'élévation des idées qui la fatigue et fait bâiller le peuple. On l'assomme de son propre panégyrique. Il enrage de voir que l'on s'encanaille pour lui. Le bon peuple veut des modèles, et l'on s'obstine à lui présenter des miroirs. Il se doute qu'on l'abrutit. » Ceci termine la brochure. Sans doute le peuple voudrait qu'on lui parlât des idées nobles et élevées ; mais ce n'est pas dans Sainte-Beuve, je présume, qu'il les trouvera. Il n'aime pas les jongleurs ; la conviction, la fermeté du caractère sont les beautés qu'il apprécie le plus. Oui, on l'assomme de son propre panégyrique. Non, il n'enrage pas qu'on s'encanaille pour lui — ce qui n'est pas ; — mais il enrage que des canailles mettent des masques d'apôtres pour le tromper. Oui, il veut des modèles ; mais il les veut d'autre envergure que Sainte-Beuve. Il veut des hommes. Et il aime mieux un grand cœur, une belle âme, parce qu'il les sait plus féconds qu'un grand cerveau que ne discipline point un caractère d'homme. Si les politiciens l'abrutissent, les intellectualistes, aristocrates et dilettantes l'avachiraient, — et ceci ne vaudrait pas mieux.

Toute la brochure de Maurras serait à reprendre ainsi mot par mot. Les erreurs les plus grossières y côtoient les vérités les plus essentielles, et les contradictions fourmillent. Elle est au surplus un manuel délicieusement perfide du parfait despotisme. Fort heureusement, elle ne peut avoir aucune influence sur nos destinées. Il y a trop de clarté dans le monde, et nul ne pourra plus jamais y faire la nuit : des éclipses partielles tout au plus, — avec plus de soleil après. Mais elle est précieuse par toutes ces vieilles idées qu'elle remet au jour et qu'elle nous force très utilement à discuter.

M. Charles Maurras vient de rendre un grand service à la démocratie, qui est mieux servie par ses adversaires que par ses amis.

L'application du système Collectiviste, par Lucien Deslinières.

(Librairie de la *Revue Socialiste*, 78, passage Choiseul)

Voici un gros livre où l'auteur a mis toute son âme. Je l'ai lu avec attention, espérant trouver la direction nouvelle d'un socialisme d'énergie. Tout d'abord je lus ceci, qui me donna quelque espoir : « Ce serait accomplir une œuvre stérile

et faire abstraction de ce qu'il y a de plus noble et de plus grand dans la nature humaine que de s'enfermer dans le fatalisme historique et de se croiser les bras pour attendre de la marche inconsciente des foules les progrès annoncés. Vainement les partisans du farniente allégueraient l'impuissance de la réaction de l'individu sur le milieu : l'histoire nous apprend, au contraire, que les êtres supérieurement doués exercent sur les événements une influence considérable. » Mais malheureusement, là se borne l'hérésie de l'auteur, et il retourne bien vite aux dogmes pétrifiés de la métaphysique économique de Marx. Il en reste encore à la « concentration des capitaux », sans s'apercevoir que le développement de l'énergie prolétarienne aurait pour effet immédiat de l'arrêter net et de la faire rétrograder. Ce qui serait facile d'ailleurs, puisque ce mouvement de concentration n'existe pas. Il n'est pas vrai que les gros capitaux mangent les petits. Et ce serait le contraire, si l'on voulait. Jamais la petite épargne ne fut plus nombreuse. Au lieu de remâcher les formules cabalistiques de Marx, regardez les faits, plongez-vous dans la vie, et agissez. L'homme, avec sa volonté, peut rayer ce qui « est écrit. » Mais dites-nous franchement si vous êtes pour le fatalisme ou pour l'action, et nous vous dirons si nous sommes contre vous ou avec vous.

J'ai donc lu ce livre, et je n'y ai trouvé qu'à l'état de vagues et inconscientes aspirations, et au prix de quelles contradictions ! ce que j'y cherchais.

La tentative est louable. L'auteur a fait un effort considérable. Il a voulu nous montrer le fonctionnement d'une société collectiviste. Le champ est vaste, et l'imagination peut évoluer à l'aise. Le mieux est peut-être de reproduire ici les principes posés par M. Deslinières, le reste va de soi : « Tout être humain, dit-il, apporte en naissant le droit à l'existence. La société a donc le devoir de lui assurer les moyens de subsister. Comme elle ne peut le faire qu'à la condition d'avoir en quantité suffisante des objets de consommation produits par le travail, l'être humain capable de travailler doit son travail à la société. S'il le refuse, il viole le contrat et perd son droit de réclamer sa part des produits du travail social. Tout être humain que son âge, ses infirmités, sa faiblesse empêchent de travailler, ou à qui la société ne peut donner du travail, conserve son droit intégral à sa part des produits. La loi détermine, par rapport à la production générale, la quantité minimum des objets de consommation et utilités nécessaires pour assurer l'existence de l'être humain. Cette quantité est égale pour les adultes des deux sexes. Elle est moindre pour les enfants. Pour permettre à chacun de retirer sa part, l'Etat lui en remet la valeur en monnaie. Cette monnaie n'a aucune valeur intrinsèque ; elle n'est que la représentation d'une quantité donnée d'utilités. En conséquence tout être humain, sauf ceux qui pouvant travailler refusent de le faire, doit recevoir depuis sa naissance jusqu'à sa mort la quantité de monnaie jugée nécessaire pour assurer la satisfaction de son minimum de besoins. Quiconque, pouvant travailler, refuse de le faire, ne perd pas son droit à l'ensemble des avantages sociaux ; il ne perd que le salaire correspondant à sa part des produits. Indépendamment du minimum assuré à tout être humain chacun peut recevoir un supplément proportionné aux services qu'il rend à la société. La loi détermine, selon les besoins de la production, le nombre des jours de repos et la durée de la journée de travail. Cette durée est réduite pour les travaux pénibles ou dangereux. La loi détermine aussi, selon le degré d'utilité ou de mérite de chaque profession, le supplément de salaire qui peut y être attaché. Le mérite individuel de ceux qui exercent une même profession entraîne leur classement dans des catégories qui reçoivent des supplé-

ments graduellement élevés. Le prix des choses, fixé chaque année par une loi, est basé sur le taux des salaires et ne peut varier que dans la même proportion qu'eux, sauf les exceptions légalement établies. La loi fixe également la nature des objets mis en vente dans les magasins nationaux. La loi détermine l'âge à partir duquel l'être humain doit le travail et celui auquel il peut le cesser ; elle détermine aussi les circonstances dans lesquelles certains individus sont dispensés de travailler. Quand est arrivé pour lui l'âge de la retraite, l'individu continue à recevoir non-seulement le minimum commun à tous, mais le supplément auquel ses services l'avaient élevé au moment où il a cessé de travailler. La femme mariée est dispensée du travail, tout en conservant son droit au minimum commun. Si ce minimum ne représente pas la moitié du salaire gagné par le mari, il est augmenté pour atteindre cette moitié. Cette augmentation se continue après la mort du mari. En cas de nouveau mariage, la femme n'a droit qu'au minimum commun, élevé s'il y a lieu à la moitié du salaire de son nouveau mari. Tout malade ou blessé a droit gratuitement à l'assistance médicale et pharmaceutique. La société est solidaire de tous ses membres ; elle les indemnise intégralement de toute perte accidentelle.

« L'Etat ayant l'obligation de pourvoir aux besoins de tous est seul propriétaire des moyens de production. Il peut en confier temporairement une partie à un individu ou à un groupe légalement constitué en association de production ; mais il ne peut en aucun cas, les aliéner. Peuvent cependant être appropriés individuellement en vue d'un usage quelconque, tous outils, machines-outils et matières premières.

« Chaque citoyen à la libre disposition du salaire qu'il a reçu... A sa mort, il peut par testament disposer librement de son avoir. En cas de mort sans testament, cet avoir est partagé entre ses enfants, par portions égales. En cas d'absence d'enfants, il revient à l'Etat. L'exportation de tous objets est libre ; il en est de même de l'importation, à l'exception des produits alimentaires et pharmaceutiques, des substances dangereuses et des matières brutes ou à l'état de fabrication incomplète, c'est-à-dire n'ayant pas reçu la forme sous laquelle elles peuvent être livrées à l'usage. Le commerce intérieur des produits alimentaires est interdit. Tous autres objets peuvent être librement achetés et vendus, quelle que soit leur provenance... »

Je passe ce qui suit, qui traite de l'union des sexes, de l'enseignement, des contrats et de la liberté d'association et de penser. Ce que j'ai reproduit suffit. Il faudrait reprendre point par point tous les principes collectivistes formulés par M. Deslinières et montrer toutes les complications inextricables qui pourraient surgir de leur application. Je ferai seulement remarquer que dans ce système, il reste bien peu de ce qui fait la vie d'une société : la liberté et l'initiative de l'individu. La loi règle tout, elle intervient dans toutes les actions, et elle se propose d'agir mécaniquement sur ce qui est le moins susceptible d'être traité mécaniquement : l'homme, doué de volonté et de spontanéité. Ce despotisme de l'Etat qu'on prépare m'effraie. Je crois que l'homme préférera toujours la liberté avec tous ses risques au réfectoire collectiviste. Il n'y a guère que les malheureux habitués de prisons et de biribi, dont on a broyé l'énergie, qui se pourraient plaire dans cette situation de bêtes à l'engrais.

M. Deslinières répond longuement à M. Eugène Ritcher, qui dit que le collectivisme aurait pour effet de réduire la production totale des deux tiers, et à M. Méline qui ramène cette réduction à la moitié seulement. Il faut croire, en effet, d'après de nombreuses expériences, que la production dirigée par l'Etat se-

rait considérablement réduite. Mais, à mon sens, qui n'est pas celui de l'auteur, ce ne serait pas là une raison suffisante de rejeter le collectivisme. Nous ne sommes pas hommes pour produire plus, comme des machines perfectionnées, mais pour vivre en hommes, selon la justice, en liberté et vérité, et selon un idéal qui nous grandit. Il importe peu d'avoir quatre pardessus et de rester trois heures à table, avec sept verres de vin devant soi ; mais il importe beaucoup d'avoir un vaste horizon où nos regards puissent plonger et fixer le point lumineux qui nous montre la route. Ce que je reproche au collectivisme, c'est précisément de limiter cet horizon, de nous mesurer l'air à respirer, d'interposer l'écran de ses formules sèches et de ses restrictions légales entre les yeux de notre âme et l'idéal.

La statistique que fait l'auteur pour nous démontrer que 15.675.446 producteurs doivent actuellement pourvoir à la subsistance de 38.343.199 personnes est peu intéressante. Elle montre seulement — ce que nous savons — que les travailleurs n'ont pas su ou voulu encore s'organiser pour résister à l'exploitation. Le droit à l'inertie se paie. Les poux restent sur la tête des gens sales. Les parasites sociaux vivent sur la lâcheté sociale. Complaisamment, M. Deslinières, nous énumère ensuite toutes les professions qui pourraient être supprimées et celles dont on pourrait considérablement diminuer le contingent. Je lui sais gré de compter, parmi ces dernières, celle de cabaretier. Néanmoins, j'eusse préféré qu'il la classât dans la première catégorie. Et il arrive ainsi à un total de 6.213.382. « C'est donc, dit-il, près de quarante pour cent de la force productrice totale qui sont gaspillés par le système capitaliste et que le collectivisme utiliserait intégralement. » Et les surveillants ? Et les répartiteurs ? Et la bureaucratie ? Ce qui caractérise la production capitaliste, c'est qu'elle a pour objet la *valeur* : La production collectiviste aura pour objet la quantité, l'utilité. La différence est-elle si grande ? Et puis, la société collectiviste ne connaîtra-t-elle pas les modes, les engouements pour tels ou tels objets ? Espère-t-on que les femmes ne donneront pas la préférence au diamant sur le strass ?

Le collectivisme de l'auteur est sage. Il souhaiterait qu'on indemnîsât les propriétaires expropriés par une rente réversible sur leurs enfants et qui s'éteindra après. Je suppose que les propriétaires n'ont qu'une confiance extrêmement limitée en cette indemnité probable.

Je ne puis suivre l'auteur dans tous les efforts qu'il fait pour nous décrire ce qu'il nomme ingénument « l'Eden collectiviste ». Ce qui précède suffit. Le socialisme français ne change point. Il a le même vertige du pouvoir, le pouvoir conquis, c'est le socialisme triomphant ! Il a la même superstition économique. Ainsi, à propos des coopératives, M. Deslinières nous réédite la vieille rengaine de la loi d'airain.

La plupart des Sociétés de production ont échoué, les autres sont devenues de simples patronats collectifs. Eh bien ! savez-vous pourquoi ? Je vais vous le dire. Toute société est déterminée par ses éléments, et ses éléments primordiaux, essentiels, ce sont les hommes. Elle ne vaut que ce que valent les hommes qui la composent. La forme coopérative peut réaliser toute la justice économique, qui est l'idéal économique, mais avec des hommes justes. Elle ne saurait produire rien de rien. Nul mécanisme n'est assez ingénieux pour produire rien de rien, et créer du mouvement. Ceci semble mettre un gouffre entre nous et les socialistes : au contraire, là est l'accord possible. J'ai critiqué l'organisation collectiviste sans y attacher une grande importance. Je sais bien qu'une société n'est que ce que sont les hommes. Les systèmes, sur le papier, sont une chose, la vie en est une autre, et elle brise vos formules et vos restrictions. Ce qu'il y a à demander au

socialisme, ce n'est pas de nous donner une société libre et juste toute faite. Là serait la grande chimère. Ce que nous devons demander à toute doctrine, ce n'est pas de résoudre une fois pour toutes tous les problèmes, c'est de faire un peu de lumière, et de préparer des hommes vrais et forts, qui en feront beaucoup plus encore, et qui sauront vivre leur idéal réalisé.

Pour le socialisme, il nous faut détruire systématiquement l'œuvre néfaste de Marx et Lassalle. M. Deslinières rejette le matérialisme économique, Bernstein s'en prend à la « concentration des capitaux », d'autres ont déjà jeté bas la « loi d'airain », tous les fétiches verbaux du marxisme vont être ainsi soumis à la critique. Lorsqu'elle sera complète, lorsque le socialisme ne sera plus la doctrine de lâcheté que nous combattons, alors nous verrons ce qu'on en peut tirer. Comme l'a dit récemment M. Faguet, le néo-socialisme est en observation. G. DEHERME.

Nous avons reçu :

Les conditions du travail chez les ouvriers en instruments de précision, par Paul Delesalle, 0 fr. 20. (Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau).

Esquisse de l'organisation politique et économique de la Société future, par G. de Molinari, 3 fr. 50. (Guillaumin, éd., 14, rue Richelieu). — Il en sera fait un compte rendu.

Les Flambeaux, par Albert Perrin, une broch. 0 fr. 50. (Librairie de la *Revue Socialiste*, 78, passage Choiseul). — Poème en prose. L'auteur dit dans sa préface qu'il n'est pas poète, mais croyant. Tout croyant est poète, et l'auteur nous le prouve une fois de plus. « C'est un acte de foi, simple et naïf que l'on a voulu », ajoute-t-il, — et en voulant cela, simplement, par surcroît, il a réalisé de la beauté.

SOUSCRIPTION EN FAVEUR DE LA COOPÉRATION DES IDÉES

Société des Universités populaires

Nous avons reçu précédemment : 2784 fr.; M. Amand Gauvain, 6 fr.; M. de Jouvenel, 6 fr.; M. Paul Charton, 6 fr.; Mlle Claire Suillet, 40 fr.; Mme Trochu, 6 fr.; M. le Dr Jacquet, 10 fr.; M. Boudhors, 10 fr.; M. Pierre de Coubertin, 10 fr.; M. H. de Courteville, 10 fr.; M. Paul Goldschmidt, 50 fr.; M. Camille Léger, 6 fr.; M. Numa Raflin, 6 fr.; M. le Dr C. Delvaile, 6 fr.; M. Jules Grenard, 6 fr.; M. et Mme Louis Havet, 20 fr.; Mme Salvador, 20 fr.; Mme Jouaust, 2.000 fr.; Anonyme de Vesoul, 6 fr.; M. Paul Lalanne, 6 fr.; M. le Dr Blanchon, 6 fr.; M. Raphaël Dunois, 1 fr.; M. Charles Max, 2 fr.; M. Henry Bauer, 20 fr.; Mlle Combe, 6 fr.; Mlle M. Gum, 6 fr.; M. Ch. Salomon, 20 fr.; M. Henry Michel, 50 fr.; M. P. Pequignat, 1 fr.; M. Th. Ruyssen, 6 fr.; Mlle Wust, 50 fr.; Mlle Lecomte, 6 fr.; Mme Charbonné, 10 fr.; Mme Ch. C. Haveland, 16 fr.; Mme de Polozow, 6 fr.; M. J. D. Blin, 6 fr.; M. A. R., 10 fr.; Mme Louise Koppe, 5 fr. 05; Mme Camille Oulmann, 10 fr.; M. Bernard Spycket, 25 fr.; M. René Heymann, 20 fr.; M. Herbert Kalm, 10 fr.; M. Denoyel, 1 fr. 05.

LE COURRIER DE LA PRESSE

PARIS — 21, Boulevard Montmartre, 21 — PARIS

Directeur: A. GALLOIS

Le COURRIER de la PRESSE lit 6,000 journaux par jour

L'Imprimeur-Gérant: G. DEHERME, 17, RUE PAUL-BERT, PARIS.